

Date du calcul	20.03.2025
Nom ou marque commerciale du fournisseur	Gorenje gospodinjiski aparati d.o.o.
Adresse du fournisseur	Partizanska 12, 3320 Velenje, Slovenia
Référence du modèle donnée par le fournisseur	WF3S8043BB3

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous critère	Calcul intermediaire
CRITÈRE 1: RÉSISTANCE À L'USURE	1.1: Résistance à l'usure	10,00	0,45	4,70
	1.2: Existance d'une garantie sans frais sur le moteur	5,00	0,05	
CRITÈRE 2: MAINTENANCE (Y COMPRIS LOGICIELLE) & ENTRETIEN	2.1: Maintenance (y compris logicielle)	7,50	0,28	2,40
	2.2: Entretien	2,30	0,12	
CRITÈRE 3: GARANTIE ET PROCESSUS QUALITE	3.1: Garantie commerciale de durabilité	0,00	0,075	0,20
	3.2: Mise en place d'un processus de qualite	10,00	0,025	
Note du bloc fiabilité sur 10				7,3
CRITÈRE 4: DOCUMENTATION	4.1: Engagement sur la durée de mise à disposition sans frais de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	8,60	0,2	2,20
	4.2: Accompagnement du consommateur pour le diagnostic et la réparation	10,00	0,05	
CRITÈRE 5: DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	5.1: Facilité de démontage des pièces détachées - pièces panne/casse (liste 2)	10,00	0,13	2,50
	5.2: Outils nécessaires au démontage des pièces détachées - pièces panne/casse (liste 2)	10,00	0,06	
	5.3: Caractéristiques des fixations pour l'assemblage des pièces des listes 1 et 2	9,30	0,06	
CRITÈRE 6: DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	6.1: Engagement sur la durée de disponibilité des pièces détachées - pièces panne / casse (liste 2)	8,70	0,13	1,90
	6.2: Engagement sur la durée de disponibilité des pièces détachées - pièces fonctionnelles (liste 1)	6,90	0,06	
	6.3: Engagement sur les délais de livraison des pièces détachées - pièces panne / casse (liste 2)	8,30	0,03	
	6.4: Engagement sur les délais de livraison des pièces détachées - pièces fonctionnelles (liste 1)	6,60	0,03	
CRITÈRE 7: PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	7: Prix des pièces détachées	10,00	0,25	2,50
Note du bloc réparabilité sur 10				9,1
Note de l'indice sur 10				8,2

*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

**liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement;